

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

En France, 47 % des actifs déclarent devoir (toujours, souvent) se dépêcher, 36 % signalent avoir subi au moins un comportement hostile dans le cadre de leur travail au cours des 12 derniers mois et 33 % disent ne pas éprouver la fierté du travail bien fait .

De nos jours, de plus en plus de salariés se plaignent de mal dormir, d'être irritable, de maux de ventre et cela entraîne des conséquences pour l'entreprise telles que l'absentéisme, perte de marché, turn-over important, burn-out ou plus grave encore. C'est pour cela qu'il est important de mettre en place des modes d'organisation qui soient favorables à la santé physique et mentale des collaborateurs. Cette formation destinée à ceux qui encadrent du personnel permettra de maîtriser les exigences réglementaires, les démarches et les outils méthodologiques du diagnostic et de la prévention des RPS et apprendre à communiquer de façon ascendante et descendante au sein de son entreprise afin de limiter les RPS.

Durée: 14 heures (2 jours)

Profils des stagiaires

- Membres de la direction. Responsables qualité, sécurité, chef de service, membres des CHSCT, représentants des salariés. Tout salarié ayant en charge la prévention dans l'entreprise.

Prérequis

- Aucun

Accessibilité : Au sein de Noitulos / solutionN nous renseignons et accueillons les personnes en situation de handicap.

Nous pouvons adapter les conditions d'accès et les modalités d'accompagnement. Pour cela nous vous invitons à nous en informer à : contact@noitulos-solution.com

Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux de la prévention des risques psychosociaux
- Définir les risques psychosociaux
- Repérer les liens entre le travail et les RPS
- Faire la différence entre les causes, les effets et les conséquences des RPS
- Identifier et repérer les facteurs de risque afin de faire des propositions dans le cadre de l'organisation de l'entreprise
- Connaître son rôle et communiquer de façon ascendante et descendante
- Proposer des mesures de prévention à la direction en accord avec les salariés et les IRP

Contenu de la formation

- **Être capable de situer la formation RPS dans le cadre de l'organisation de son entreprise et d'en connaître les enjeux.**
 - Savoir et comprendre avant d'agir.
 - Maîtriser les obligations de l'employeur et les exigences réglementaires.
 - Découvrir les principes généraux de préventions et le DUER (document unique d'évaluation des risques professionnels).
 - Identifier les enjeux juridiques, économiques, sociaux et humains.
 - Savoir quels sont les interlocuteurs clefs de l'entreprise et hors entreprise concernant les RPS.
- **Différencier les causes, des effets et des conséquences des RPS**
 - Savoir si objectivement il existe des RPS au sein d'un service ou d'une entreprise.
 - Reconnaître les indicateurs liés à l'entreprise.
 - Au quotidien, identifier un collaborateur en souffrance.

- **Reconnaître les facteurs de risque face aux situations de travail**
 - Déterminer ce qui est à l'origine des RPS.
 - Définir le stress.
 - Comprendre la modélisation des RPS..
 - Citer les 7 causes principales de travail génératrices de stress.
 - Comprendre pourquoi le manager peut générer inconsciemment des RPS
- **Définir et mettre en place des actions de préventions primaires, secondaires et tertiaires.**
 - Classer les actions de préventions primaires, secondaires et tertiaires.
 - Connaître les limites de la prévention des RPS.
 - En fonction de sa position dans la hiérarchie, de son rôle dans l'entreprise, savoir communiquer de façon ascendante et descendante.
 - Identifier et repérer les facteurs de risque afin de pouvoir faire des propositions d'amélioration.
 - Proposer des mesures de prévention à la direction en accord avec les salariés et les IRP.
 - Intégrer les RPS dans le DUER.
- Exercices Pratiques

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

BALS Olivier

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation pour les formations en présentiel
- Plateforme extranet / E-learning pour les formations en distanciel
- Rendez-vous Visio réguliers avec le formateur pour être accompagné tout au long de sa formation
- Documents supports de formation projetés ou en ligne
- Exposés théoriques 30 %
- Etude de cas concrets 70 %
- Quiz en salle ou en ligne
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Durée de la connexion du stagiaire sur la plateforme E-Learning
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation

Depuis le 01/01/2020 au 30/09/2023

Nombre de stagiaires accompagnés :

Taux d'abandon :

Taux de satisfaction global :

Mise à jour le 03/10/2023